

Image not found or type unknown



Vente de 300 m² sur un terrain hypothéqué par le CFCAL

Par **Lambert Annie**, le **06/09/2023** à **19:32**

Bonsoir,

Le CFCAL exige que la somme de la vente de 300 m² de mon terrain hypothéqué doit leur être restituée dans sa totalité. A t'elle le droit de me l'exiger sachant que je galère depuis 9 ans et demie de procédure avec les enfants de mon époux DCD ce qui financièrement me serait d'un grand secours car j'ai été obligée de déposer un dossier de surendettement.

Merci pour votre réponse.

Cordialement.